

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2012

OBJET :
Budget Primitif 2012

Délibération n°2

Rapporteur : Mme ANTOINE

EXPOSE DES MOTIFS

Il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante d'examiner le projet de budget primitif 2012, en prenant connaissance du rapport de présentation y afférent.

Il est précisé que le présent budget a été élaboré dans le prolongement des orientations budgétaires débattues lors de la réunion du Conseil d'Administration le 28 février dernier.

Le budget primitif 2012 s'équilibre à 250 455 €.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le budget primitif 2012 :

- par nature pour l'ensemble des comptes du budget ;
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- avec reprise des résultats de l'exercice 2011.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 2 avril 2012.

Extrait conforme

Le Président,

Jean-Paul MONIN